

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023

Mise à jour : 12 septembre 2022

### ORGANISME DE FORMATION

#### **NORDIC France**

Organisme de formation déclaré sous le numéro : 82730035473

Adresse : Alpespace / 24 voie Saint Exupéry / 73800 PORTE DE SAVOIE

N° SIRET : 348 409 137 000 42

Code NAF/APE : 9319Z

Certification QUALIOP1 : RN 0103 -Actions de formation

Contact : contact@nordicfrance.fr / 04.79.70.35.04

Nordic France dispose d'un agrément ministériel depuis 1993 pour l'organisation des formations de brevet national de pisteur secouriste, option nordique 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (*arrêté ministériel du 08 janvier 1993 relatif à la formation des pisteurs secouristes*)

Les formations de Brevet national de pisteur secouriste, option nordique 1<sup>er</sup> degré, sont organisées par Nordic France en collaboration avec ses associations départementales ou de massif adhérentes :



ESPACE  
NORDIQUE  
JURASSIEN  
Ain • Doubs • Jura



nordic  
Alpes du Sud



### A NOTER

Les **pré-requis** pour entrer en formation « *Connaissances Générales du milieu montagnard* » (CGMM) sont les suivants :

- Avoir 18 ans au jour de commencement de la formation
- Être titulaire du PSE1-PSE2 (recyclage obligatoire tous les ans pour exercer et pour rentrer en formation)
- Avoir déposé un dossier complet

Les **pré-requis** pour entrer en formation « *Unités de formation spécifique* » (UF) sont les suivants :

- Disposer d'une attestation de contrôle continu des Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM)
- Être titulaire du test de qualification technique, option ski nordique
- Être titulaire du PSE1-PSE2
- Avoir déposé un dossier complet

*Selon les règles sanitaires en vigueur au moment de la formation, le déroulement de la formation pourra être adapté (notamment avec des modifications de dates).*

### CONTENU DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche 1 : Fiche informative

Fiche 2 : Fiche d'inscription

Fiche 3 : Paiement de la formation

Fiche 4 : Acte d'engagement Employeur ou OPCO

Fiche 5 : Acte d'engagement candidat

Fiche 6 : Recueil des attentes du candidat

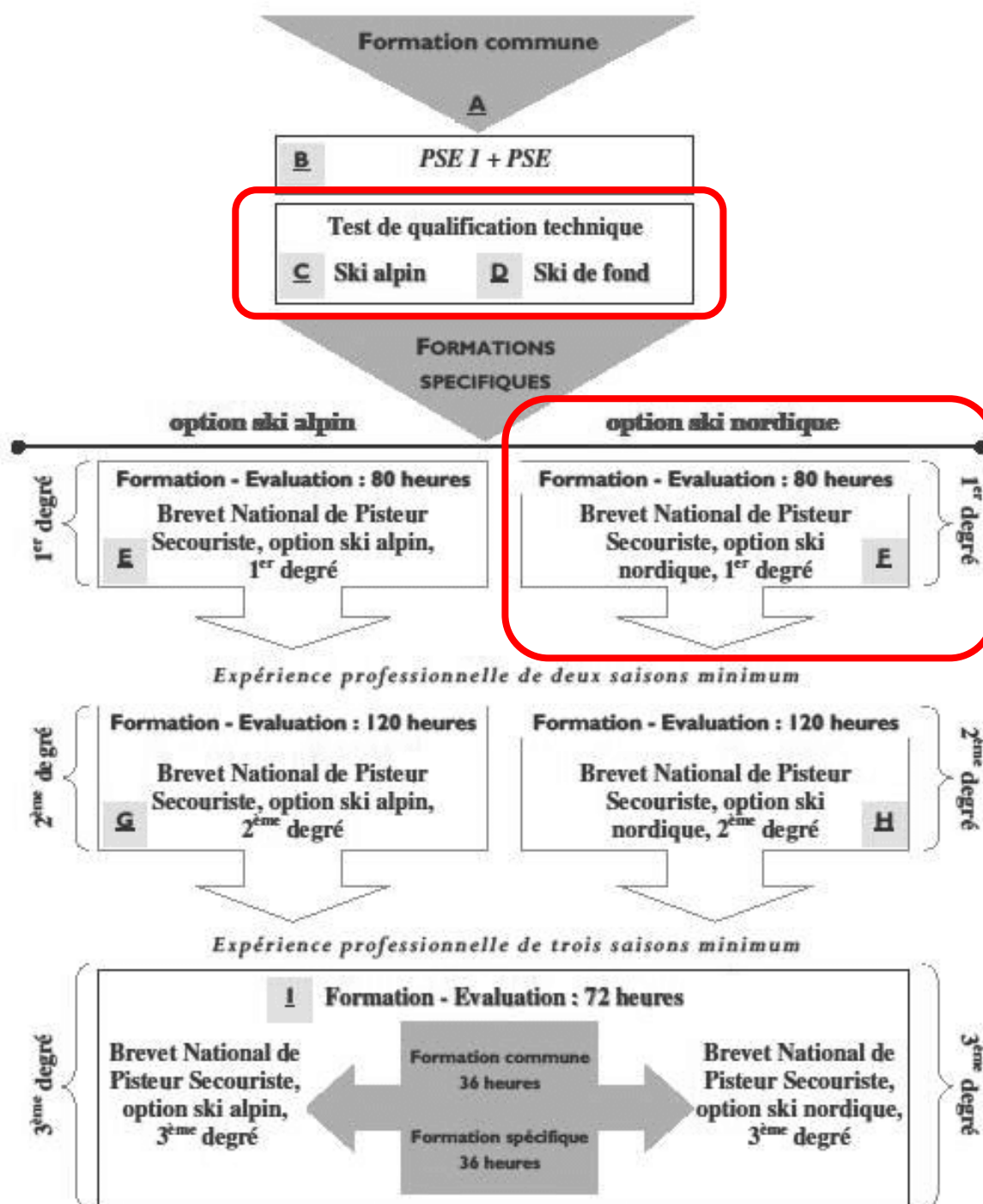
Fiche 7 : Liste des pièces à fournir

# FICHE 1 : FICHE INFORMATIVE

## CURSUS DE FORMATION COMPLET DES PISTEURS SECOURISTES

Les formations proposées correspondent à la partie du cursus de formation des pisteurs secouristes entourée en rouge :

<b>PISTEURS-SECOURISTES</b>	<b>T.0.2</b>
<b>Organigramme de la formation des pisteurs-secouristes, option ski alpin et ski nordique</b>	<b>A jour 12/2000</b>



# PROGRAMME TEST TECHNIQUE – OPTION NORDIQUE

## MODALITES D'ORGANISATION DU TEST DE QUALIFICATION TECHNIQUE OPTION NORDIQUE

Le test de qualification technique, option ski nordique, est destiné à évaluer la capacité du candidat à évoluer à ski de fond sur un parcours varié et son endurance à l'effort.

### 1/ Parcours d'endurance

Le parcours d'endurance s'effectue sur une piste damée d'une longueur de 15km, avec port d'un sac à dos de 10kg, en style libre.

L'épreuve est chronométrée et le seuil d'admission correspond au temps réalisé par un ouvrier masculin majoré de :

- 50% pour les hommes
- 70% pour les femmes.

L'ouvrier doit être moniteur de ski (titulaire du Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré spécialité ski de fond). Il effectue le parcours dans les mêmes conditions que les candidats.

### 2/ Ateliers techniques

Le parcours varié s'effectue en toutes neiges, avec le port d'un sac à dos de 10kg.

Il comprend :

- Une montée de 50m de pente moyenne de 20%
- Une portion plate de 100m environ
- Une descente de 100 m de longueur ayant un pourcentage moyen de pente égal à 15 % sur une longueur de 30 mètres et permettant la réalisation de virages.

Le candidat a la possibilité de reconnaître le parcours avant l'épreuve.

Un jury composé de techniciens - maître pisteur-secouriste, option ski nordique, directeur du domaine nordique et moniteur de ski (titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré, spécialité option ski de fond) - apprécie les évolutions du candidat sur les portions de parcours situées :

- En terrain plat
- En montée
- En descente
- Et sur celles nécessitant des changements de direction.

### 3/ Admission

Le candidat doit réussir chacune des deux épreuves pour être admis au test de qualification technique, option ski nordique.

## PRECISIONS

**OBJECTIF DU TEST :** le test doit permettre au candidat de démontrer sa capacité :

1. A se comporter comme un skieur (équipement, attitude générale sur les skis...)
2. De skier dans la durée (témoigner d'une condition physique minimale)
3. De maîtriser un déplacement sur des terrains variés

On demande au candidat de témoigner d'un niveau de ski optimal puisque le pisteur est régulièrement amené à travailler skis aux pieds.

### DETAILS :

PARCOURS D'ENDURANCE	
<b>Technique</b>	Le candidat peut réaliser le parcours en technique classique ou en skating. Les conditions de neige peuvent l'amener à privilégier une des deux techniques.
<b>Matériel</b>	Skis : prévoir un matériel glissant et donc entretenu ; éviter les skis à écailles excepté ceux destinés à la compétition. Vêtements : choisir des vêtements adaptés à la pratique (légers, chauds et près du corps). Sac à dos : utiliser un sac avec lequel vous êtes à l'aise.
<b>Tracé</b>	Le tracé se déroule majoritairement sur piste damée. Il comprend une boucle à répéter plusieurs fois. En fonction des conditions, le profil de la boucle recherchera la variété.
<b>Reconnaissance</b>	Le tracé est reconnu lors de l'échauffement
<b>Mode de départ</b>	Départ groupé ou individuel
<b>Objectif</b>	Parcourir la distance demandée en réalisant le déplacement le plus régulier.

	Etre dans les temps accordés par le résultat de l'ouvreur.
<b>PARCOURS VARIE</b>	
<b>Tracé</b>	Le tracé peut être sur piste, hors pistes, ou les deux à la fois. Le candidat peut donc être confronté à des passages en neige profonde, selon les conditions météo du jour du test.
<b>Technique et matériel</b>	Le candidat choisit celui qui lui semble le mieux adapté.
<b>Passages</b>	En général, deux passages sont possibles.
<b>Reconnaissance</b>	Le tracé est reconnu avant d'être évalué.
<b>Déroulement</b>	Départ individuel. Pas de chronométrage. Deux passages. Le jury observe les candidats sur différentes zones (plat, montée, descente, changement de direction).
<b>Objectif</b>	Déplacement glissé / continu en adaptant ses gestes au terrain. Trouver un dosage entre engagement et sécurité.
<b>Remarque importante</b>	La chute n'est pas éliminatoire.
<b>ORGANISATION</b>	
Déroulement du test sur une demi journée (en fonction du nombre de candidats) Parcours endurance en premier, puis parcours varié (pour les admis au chrono) Délibération du jury à l'issue des deux épreuves.	

**CONSEIL :**

La participation au test demande une pratique spécifique et nécessite une bonne condition physique. Préparez-vous suffisamment tôt pour y accéder dans de bonnes conditions.

# PROGRAMMES CGMM et UNITES DE FORMATION SPECIFIQUE

## CONNAISSANCES GENERALES DU MILIEU MONTAGNARD (CGMM – 32h)

### 1. Connaissances du milieu montagnard (durée : 11h)

A. - Spécificités de la montagne (durée : 5 h) :

- équipement ;
- choix des itinéraires ;
- environnement.

B. - Météorologie (durée : 3h) :

- notion de météorologie du relief.

C. - Nivologie (durée : 3h) :

- formation, métamorphoses et propriétés de la neige
- équilibre du manteau neigeux et types d'avalanches
- prévision du risque d'avalanches pour la sécurité des skieurs et du pisteur lui-même ;
- états de surface dangereux pour la sécurité des skieurs.

### 2. Administration et réglementation (durée : 7h)

- connaissances juridiques de base ;
- étude des textes réglementaires ;
- plans de secours et d'alerte ;
- organisation des secours et des services de sécurité des pistes ;
- notions de responsabilité ;
- statut et rôle du pisteur-secouriste ;
- présentation du cadre d'emplois des pisteurs-secouristes.

### 3. Accueil et information (durée : 5h)

- principes et techniques d'accueil et d'information des usagers ;
- sensibilisation à la démarche qualité.

### 4. Techniques et moyens d'intervention, de déplacements et de liaison sécurité en montagne (durée : 5h)

- radiotéléphonie ;
- informations sur les engins de déplacements motorisés sur neige, remontées mécaniques et hélicoptères.

### 5. Evaluation des connaissances en contrôle continu (durée : 4h)

## UNITES DE FORMATION SPECIFIQUE (UF - 80h)

### 1. Unité de formation : sécurité, secours (durée : 40h) :

#### 1.1. Secourisme (durée : 4h) :

Secourisme adapté au milieu de la montagne :

- accidents dus au froid ;
- accidents dus à l'environnement (soleil, altitude, etc.) ;
- problèmes de santé (fatigue, problèmes cardio-vasculaires, déshydratation, etc.).

#### 1.2. Techniques de sauvetage (durée : 30h) :

A. Techniques de sauvetage spécifiques en situation (cas concrets) (durée : 20h) :

- signalisation ;
- protection d'une victime et prévention du sur-accident ;
- bilan, alerte ;
- intervention : conditionnement, évacuation ;
- moyens de recherche et d'évacuation spécifiques ;
- topo-orientation recherche ;
- chenillettes et scooters ;
- moyens de liaison.

B. Technique de dégagement hélicoptéré (durée : 4 h).

C. Nivo-météorologie appliquée à la prévention et à la sécurité (durée : 6h) :

- secours en avalanche.

#### 1.3. Evaluation (durée : 6h).

### 2. Unité de formation : aménagement, entretien, gestion (durée : 40h) :

#### 2.1. Matériels, entretien, damage (durée : 24h) :

- préparation et entretien hivernal et pré-hivernal des pistes (signalisation, traçage et balisage),
- connaissance des équipements et matériels,
- conduite des engins de damage et utilisation des accessoires arrière,
- sécurité de travail liée au matériel, au conducteur et aux usagers.

#### 2.2. Météorologie et nivologie appliquées (durée : 4h) :

- connaissance du manteau neigeux ;
- application pratique de la nivologie au damage.

#### 2.3. Accueil, réglementation, gestion (durée : 6h)

- accueil, information du public (affichage, documentation, connaissance de l'activité et du matériel de ski),
- réglementation, prévention,
- gestion du domaine skiable nordique,
- données économiques, perception et contrôle de la redevance.

#### 2.4. Evaluation par un jury de professionnel (durée : 6h)

## PRECISIONS Examen

L'examen pour l'obtention du brevet national de pisteur-secouriste, option ski nordique premier degré, porte sur le programme des deux unités de formation prévues.

**L'unité de formation "sécurité secours", notée sur 60**, est validée après :

- **Une épreuve théorique, notée sur 20**, d'une durée de vingt minutes environ, portant sur le secourisme adapté au milieu de la montagne, la prévention et la sécurité ;
- **Une épreuve pratique, notée sur 40**, d'une durée de vingt minutes environ, portant sur les techniques de sauvetage spécifiques au domaine nordique.

**L'unité de formation "aménagement, entretien, gestion", notée sur 60**, est validée après :

- **Une épreuve pratique sur le terrain, relative au damage des pistes de ski nordique, notée sur 30**, qui comporte une partie pratique, d'une durée de vingt minutes environ, portant sur la conduite et l'utilisation des engins de damage et de leurs accessoires, notée sur 15 ; suivie d'un entretien, en situation, d'une durée de vingt minutes environ, portant sur la connaissance, le fonctionnement, l'entretien et les règles de sécurité des machines et de leurs accessoires, notée sur 15.
- **Une épreuve théorique, notée sur 30**, d'une durée de vingt minutes environ, portant sur :
  - la météorologie et la nivologie appliquées, notée sur 15 ;
  - l'accueil et l'information du public, la gestion d'un site nordique et la réglementation, notée sur 15.

**Les épreuves théoriques se déroulent sous forme d'un entretien oral**, avec tirage au sort préalable des sujets par les candidats. Ils disposent de vingt minutes environ pour la préparation.

### **ADMISSION :**

Chaque unité de formation est notée sur 60. Les candidats doivent obtenir au moins 30 sur 60 pour valider chaque unité. Sont déclarés admis les candidats ayant validé chacune des deux unités de formation et ayant obtenu au moins 60 points sur 120. **Toute note égale ou inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.**

Ne sont pas admis les candidats n'ayant pas la moyenne indiquée ci-dessus.

### **EN CAS D'ECHEC :**

- **Echec dans les deux unités** : les candidats devront **suivre à nouveau l'intégralité de la formation** avant de se représenter à l'examen.
- **Echec à l'une des deux unités** : les candidats qui n'ont pas obtenu la moyenne à l'une des deux unités doivent suivre à nouveau la formation de cette unité et repasser les épreuves correspondantes. Ils conservent la note de l'unité validée, qui est prise en compte pour la note finale de l'examen. Ces candidats peuvent, à condition de suivre tout ou partie de la formation spécifique, **se représenter à l'examen dans un délai de deux ans après obtention de l'attestation validant le programme des connaissances générales du milieu de la montagne.**

## DATES ET LIEUX DE FORMATION ET D'EXAMEN

Lieux de la formation	Dates Partie 1 de la Formation Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM)	Dates Partie 2 de la formation Unités de Formation Spécifiques	Nombre de places disponibles
<b>MASSIF DU JURA</b> Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne - Prémaman (39)	Du 28 novembre 2022 Au 02 décembre 2022	Du 05 décembre 2022 Au 16 décembre 2022	7
		Du 2 janvier 2023 Au 13 janvier 2023	7
<b>MASSIF CENTRAL</b> Le Guéry (63)	Du 9 au 13 janvier 2023	Du 15 au 24 janvier 2023	16
<b>HAUTE SAVOIE</b> Thônes (CGMM) Grand Bornand (UF)	Du 20 mars 2023 Au 24 mars 2023	Du 27 mars 2023 Au 7 avril 2023	16

- En cas de déficit d'enneigement la formation Massif Central pourrait se dérouler dans les Alpes du Sud

<b>Lieux</b>	<b>Dates * Test technique</b>
<b>MASSIF DU JURA</b> Prémanon (39)	Semaine 47 – date à venir
	Jeudi 9 mars 2023
<b>MASSIF CENTRAL</b> Le Guéry (63)	Samedi 14 janvier 2023
<b>HAUTE SAVOIE</b> Le Grand Bornand (74)	Lundi 10 janvier 2023

## DATES LIMITES D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les inscriptions sont validées au fur et à mesure de la réception **des dossiers complets**. Un e-mail de confirmation vous est envoyé. En cas de pièces manquantes au moment du dépôt du dossier, nous contacter.

**Contact technique** (*contenu pédagogique, hébergement, ...*) : voir tableau ci-dessous

**Contact administratif** : [contact@nordicfrance.fr](mailto:contact@nordicfrance.fr) / 04.79.70.35.04

**Le dossier est à envoyer** au plus tard (voir date ci-dessous selon la formation choisie) à l'adresse :

**Nordic France**  
**Alpespace**  
**24 voie Saint Exupéry**  
**73800 PORTE DE SAVOIE**

<b>Lieux</b>	<b>Date limite d'envoi du dossier de candidature COMPLET</b>	<b>Contact Technique</b>
<b>MASSIF DU JURA</b>	30 octobre 2022	<b>Espace Nordique Jurassien</b> <a href="mailto:nicolas@espacenordiquejurassien.com">nicolas@espacenordiquejurassien.com</a> Tél : 03.84.52.58.10
<b>MASSIF CENTRAL</b>	30 novembre 2022	<b>Montagnes Massif Central</b> <a href="mailto:montagnesmassifcentral@gmail.com">montagnesmassifcentral@gmail.com</a> Tél : 04.73.71.74.68
<b>HAUTE SAVOIE</b>	30 janvier 2023	<b>Haute Savoie Nordic</b> <a href="mailto:admin@haute-savoie-nordic.com">admin@haute-savoie-nordic.com</a> Tél : 06.42.21.91.94

## FICHE 2 : FICHE D'INSCRIPTION

**A retourner au plus tard : voir date précisée Fiche 1**

COORDONNEES	
Nom	
Prénom	
Date de Naissance	
Lieu de Naissance	
Adresse Code postal Commune	
Téléphone(s)	
E-mail	
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Niveau scolaire ou universitaire	
Situation professionnelle <i>(Rayer les mentions inutiles)</i>	Etudiant –Demandeur d’emploi – Salarié - Travailleur indépendant Autre(s) :
Si vous êtes salarié <i>Merci de préciser les coordonnées de votre employeur</i>	Nom du domaine : Nom de l’employeur : Adresse : Téléphone : Mail : Personne contact :
Situation de Handicap	Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être mis en relation avec notre référent handicap en prenant contact auprès de : <a href="mailto:contact@nordicfrance.fr">contact@nordicfrance.fr</a> / 04.79.70.35.04. Il pourra échanger avec vous pour mettre en place des solutions adaptées. Si vous préférez que notre référent prenne contact avec vous, merci de cocher la case suivante : <input type="checkbox"/>

### FORMATIONS CHOISIES

**Concernant le test technique** : le test technique peut être passé dans le lieu de votre choix, indépendamment du lieu de formation choisi pour la formation « CGMM » et « Unité de formation spécifique ».

**Concernant le suivi de la formation « CGMM » et « Unités de formation spécifique »** : les formations sont organisées pour être suivies sur un même lieu. Si vous souhaitez suivre la formation « Unités de formation spécifique » dans un autre lieu que celui où vous souhaitez suivre la formation « CGMM » merci de prendre contact auprès du référent technique.

**Pour les candidats ayant déjà passé et validé partiellement l'examen** : nous vous invitons à prendre contact avec le référent technique du lieu où vous souhaitez suivre la formation et passer l'examen.

**Intensité journalière** : l'intensité journalière des formations est comprise entre 7h et 8h.



**L'hébergement** : La formation est intense et demande d'être reposé(e) et concentré(e) tout au long des journées pour vous permettre de vous préparer à l'examen dans de bonnes conditions. Pour les candidats qui habiteraient à plus de 25 km du lieu de formation, il est conseillé de prendre l'hébergement sur le lieu prévu par l'organisateur lorsque celui-ci est proposé. Vous pouvez réserver votre hébergement en demi-pension dans ce dossier d'inscription (les repas de midi sont inclus dans le coût de la formation). La demi-pension comprend le repas du soir et le petit déjeuner (hors dépenses personnelles supplémentaires), elle intègre également les éventuelles taxes de séjours.

## Massif du Jura

Cocher selon votre choix		Dates	Durée	Coût (Net de Taxes) (repas du midi inclus)
Sessions 1 Prémanon (39)	Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM)	Du 28 novembre 2022 Au 02 décembre 2022	32h	555€
	Hébergement			50 € x 4 ½ pensions 200 €
	Unités de Formation Spécifiques	Du 05 décembre 2022 Au 16 décembre 2022	80 h	1 345€
	Hébergement			50 € x 8 ½ pensions 400 €
Sessions 2 Prémanon (39)	Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM)	Du 28 novembre 2022 Au 02 décembre 2022	32h	555€
	Hébergement			50 € x 4 ½ pensions 200 €
	Unités de Formation Spécifiques	Du 02 janvier 2023 Au 13 janvier 2023	80 h	1 345 €
	Hébergement			50 € x 8 ½ pensions 400 €
Prémanon (39)	Test technique Option nordique	Semaine 47 – à préciser	7 h	55 €
	Test technique Option nordique	9 mars 2023	7 h	

## Alpes du Nord

Cocher selon votre choix		Dates	Durée	Coût (Net de Taxes) (repas du midi inclus)
Thônes (74)	Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM)	Du 20 mars 2023 Au 24 mars 2023	32h	555€
	Unités de Formation Spécifiques	Du 27 mars 2023 Au 07 avril 2023	80 h	1 345 €
Le Grand Bornand (74)	Test technique Option nordique	10 janvier 2023	7 h	55€

## Massif Central

Cocher Selon votre choix		Dates	Durée	Coût (Net de Taxes) (repas du midi inclus)
Le Guéry (63)	Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM)	Du 9 au 13 janvier 2023	32h	555€
	Hébergement			50 € x 4 ½ pensions 200 €
	Unités de Formation Spécifiques	Du 15 au 24 janvier 2023	80 h	1 345 €
	Hébergement			50 € x 9 ½ pensions 450 €
Le Guéry (63)	Test technique Option nordique	14 janvier 2023	7 h	55 €
	Hébergement			50 € x 2 ½ pensions 100 €

\*nuitée : prix indiqué pour la formation complète : CGMM/UF/Test technique

COÛT TOTAL (à compléter)	Montant (Net de Taxes)
Coût pédagogique Formation CGMM et/ou Unités formations spécifiques	
Coût examen Test technique Option nordique	
Coût d'hébergement	
<b>TOTAL</b>	

Fait à :

Le :

Signature du candidat,  
ou signature et cachet de l'employeur:

## FICHE 3 : PAIEMENT DE LA FORMATION

### MODALITES DE FINANCEMENT ENVISAGEES

Cocher la formule choisie	Type de financement	Informations complémentaires	Démarches complémentaires
	Financement Employeur OPCO (Plan de développement des Compétences)	Merci de joindre le justificatif de prise en charge OPCO	Merci de faire <b>remplir l'acte d'engagement Fiche n°4</b> et de remplir la <b>Fiche n°5</b> ci-dessous
	Financement Employeur sur fonds de l'entreprise		Merci de faire <b>remplir l'acte d'engagement Fiche n°4</b> ci-dessous
	Compte personnel de formation (CPF)	Validation de la demande de CPF dès validation du maintien de la formation par l'OF	Merci de <b>remplir l'acte d'engagement Fiche n°5</b> ci-dessous
	Financement Pôle Emploi	Préciser votre numéro d'identifiant Pôle Emploi : ..... Code ou nom de la région de rattachement : .....	Merci de <b>remplir l'acte d'engagement Fiche n°5</b> ci-dessous
	Financement personnel		Merci de <b>remplir l'acte d'engagement Fiche n°5</b> ci-dessous

### MODE DE PAIEMENT

L'inscription est effective seulement si le présent document est accompagné d'un premier chèque d'un montant équivalent à 30 % du coût pédagogique et d'un second chèque représentant 30% du coût d'hébergement en ½ pension. Ces chèques seront encaissés après le délai de rétractation de 14 jours suite à la signature du contrat de formation et au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la formation.

- Dans le cas d'un financement par le participant ou l'employeur, une facture sera transmise à l'issue de la formation.
- Dans le cas d'une demande de financement auprès d'un OPCO : si un refus de financement est notifié, le candidat s'engage à régler personnellement les frais de formation (Fiche 5 à compléter).

Si votre inscription ne concerne que le test technique, merci de joindre à votre dossier d'inscription un chèque de 55 € correspondant à la totalité des frais d'examen.

**Merci de cocher le mode de paiement choisi :**

**Chèques** N° ..... Banque .....

**A l'ordre de Nordic France** (à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription).

**Mandat administratif ou décision de la collectivité locale** (Copie)

Coordonnées bancaires Nordic France :

IBAN : FR76 1810 6008 1087 1297 0105 083

BIC : AGRIFRPP881

### CONDITIONS D'ANNULATION

A réception de votre dossier complet, Nordic France vous communiquera un contrat de formation. A compter de la date de signature de ce contrat, le candidat disposera d'un délai de quatorze jours pour se rétracter. Le candidat souhaitant se rétracter devra informer Nordic France par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée. Aucun acompte ne sera encaissé avant la fin de ce délai de rétractation.

En dehors de ce délai de rétractation, toute annulation non justifiée par un cas de force majeure, entraînera une retenue de 30% du montant global de la formation. Cette retenue sera montée à 100 % du montant global de la formation en cas d'annulation moins de 5 jours avant le début de la formation. Dans le cas d'une prise en charge CPF, ce sont les Conditions générales de ventes de la plateforme CPF qui seront appliquées.

Fait à :

Le :

Signature du candidat,  
ou signature et cachet de l'employeur:

## FICHE 4 : ACTE D'ENGAGEMENT OPCO et EMPLOYEUR

*Dans le cas où la formation est financée par l'employeur ou par l'OPCO, merci de compléter l'acte d'engagement ci-dessous. La facture sera adressée aux coordonnées indiquées ci-dessous.*

Je soussigné : .....

occupant la fonction de : .....

agissant pour le compte de (nom de l'entreprise) : .....

Adresse complète :

.....  
.....  
.....

atteste que les frais de formations engagés pour (Nom du candidat) : .....

.....

d'un montant de : ..... seront payés à l'issue de la formation sur présentation par l'organisme de formation de la facture, des feuilles d'épargne et du programme détaillé. Le paiement se fera par (cocher le mode choisi) :

Chèque à l'ordre de Nordic France,

Virement sur le compte de Nordic France

IBAN : FR76 1810 6008 1087 1297 0105 083

BIC : AGRIFRPP881

Nom de la personne à contacter .....

Adresse Mail : .....

Téléphone : .....

Fait à :

Le :

Signature du responsable

et cachet de l'employeur ou de l'OPCO :

En cas de financement par un OPCO, merci de joindre la notification de prise en charge.

## FICHE 5 : ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

*A compléter par tous les candidats*

Je soussigné : .....

Adresse complète :

.....  
.....  
.....

atteste :

assurer personnellement le financement de la formation et prendre en charge l'ensemble des frais engagés. Le règlement du solde sera réalisé à l'issue de la formation sur présentation de la facture par l'organisme de formation.

avoir sollicité un organisme pour financer tout ou partie de la formation (OPCO, CPF, pôle emploi, employeur, ...). Dans le cas d'un refus de financement ou d'une prise en charge partielle, je m'engage à payer les frais engagés dans le cadre de cette formation.

Les frais engagés dans le cadre de l'inscription à la formation s'élèvent à : .....

Le paiement s'effectuera par (cocher le mode choisi) :

Chèque libellé à l'ordre de Nordic France,

Virement bancaire sur le compte de Nordic France

IBAN : FR76 1810 6008 1087 1297 0105 083

BIC : AGRIFRPP881

Fait à :

Le :

Signature :

## FICHE 6 : RECUEIL DES ATTENTES DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

<b>FORMATION</b> <b>BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE</b> Option Nordique – 1er degré	
---	--

Mes connaissances en matière milieu montagnard :	Mes connaissances en matière de fonctionnement d'un site nordique (gestion, aménagement, ...) et de secours :
--	---

Mes attentes par rapport à la formation :	Mes craintes et/ou freins :
---	-----------------------------

Motivations / projet professionnel :
--------------------------------------

## FICHE 7 : LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Nom :

Prénom :

*Seul un dossier complet pourra être pris en considération pour valider une inscription.*

*Si vous souhaitez suivre la formation CGMM et UF, ne transmettre qu'un exemplaire des documents demandés.*

Module de formation et d'examen	Cocher si OK	Pièces à fournir
<b>Test Technique</b> <b>Se présenter avec sa pièce d'identité valide (carte identité ou passeport)</b>		<b>Certificat médical</b> (datant de moins de 3 mois), d'aptitude physique à la pratique d'une épreuve chronométrée à ski de fond d'une distance de 15km avec un sac d'un poids de 10kg dans le dos.
		<b>Attestation d'assurance en responsabilité civile</b> valable aux dates de formation
		Un <b>chèque ou virement de 55 €</b> . Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Nordic France »
<b>Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM)</b>  <b>Se présenter avec sa pièce d'identité valide (carte identité ou passeport)</b>		<b>Dossier d'inscription</b> complété et signé : Fiche d'inscription (Fiche 2), Fiche relative au paiement (Fiche 3) et Fiche recueil des attentes (Fiche 6)
		<b>Acte d'engagement</b> (fiche 5) + si financement par l'employeur ou un organisme (Fiche 4).
		Un <b>chèque ou virement d'acompte</b> d'un montant de <b>30% du coût total pédagogique + Un chèque ou virement d'acompte de 30 % concernant les frais d'hébergement</b> le cas échéant. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Nordic France »
		<b>Attestation d'assurance</b> en responsabilité civile valable aux dates de formation
		<b>Photo d'identité</b> au format administratif (1 exemplaire)
		Copie du <b>diplôme de secourisme PSE1-PSE2 ou attestation de recyclage</b>
<b>Unités de Formation Spécifiques</b>  <b>Se présenter avec sa pièce d'identité valide (carte identité ou passeport)</b>		<b>Dossier d'inscription</b> complété et signé : Fiche d'inscription (Fiche 2), Fiche relative au paiement (Fiche 3) et Fiche recueil des attentes (Fiche 6)
		<b>Acte d'engagement</b> (fiche 5) + si financement par l'employeur ou un organisme (Fiche 4).
		Copie de l' <b>attestation de réussite au test technique</b> <i>(Si vous avez prévu de le passer cette année : à fournir dès que possible, une fois validé. Nous informer de la date de test)</i>
		Copie de l' <b>attestation de réussite aux Connaissances Générales du Milieu Montagnard - CGMM</b> – datant de moins de 2 ans à la date d'entrée en formation. <i>Si vous souhaitez suivre uniquement la formation des Unités de formation spécifiques.</i>
		Copie du <b>diplôme de secourisme PSE1-PSE2</b> <i>(si vous le passez cette année : pièce à fournir dès que possible, une fois ce diplôme obtenu)</i>
		Copie de l' <b>attestation de recyclage</b> du diplôme de secourisme PSE1-PSE2 <i>(si vous n'avez pas passé ce diplôme cette année)</i>
		Un <b>chèque ou virement d'acompte</b> d'un montant de <b>30% du coût total pédagogique + Un chèque ou virement d'acompte de 30 % concernant les frais d'hébergement</b> le cas échéant. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Nordic France »
		<b>Attestation d'assurance</b> en responsabilité civile valable aux dates de formation
		<b>Photo d'identité</b> au format administratif (1 exemplaire)
		Copie pièce d'identité en cours de validité